GUIDE PRATIQUE À L'ATTENTION DES PARENTS

ÉTÉ 2023

Du 26 juin au 18 août

Sainte-Madeleine

PAROISSE STE-MARIE-MADELEINE

FONDÉE EN 1877

Tout ce que vous devez savoir sur le fonctionnement, le code de vie et les différentes politiques du camp de jour de Sainte-Madeleine et de Sainte-Marie-Madeleine.

RESTEZ INFORMÉS !
SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK :

Camp des enquêteurs SM/SMM

TABLE DES MATIÈRES

Mission 3
Formation en animation 3
Formation en secourisme 3

Le ratio animation/clientèle 4

Modalités 5

Arrivées et départs 6
Service de garde 6

Camp de jour 7

Horaire du camp 8
Absences 8
Équipe du camp de jour 8
Sites du camp de jour 8

Vêtements et accessoires 9

Quoi apporter dans son sac à dos ? 10
Saines habitudes de vie, boîte à lunch et collations 10
Les sorties 10

Procédures d'urgence 11
Épidémie 11
Soins particuliers 11
Recommandations pour la préparation des jeunes 11

Code de vie 12
Procédures en cas de non-respect du code de vie 12

Foire aux questions 13

Programmation - Été 2023 16

Matériel requis pour les activités 17

Dernière mise à jour du guide : juin 2023

MISSION

Offrir à la clientèle de 5 à 12 ans une programmation variée se déroulant dans un environnement stimulant, sécuritaire et de qualité, le tout assuré par une équipe dynamique, professionnelle et qualifiée. C'est grâce à notre encadrement, à nos diverses formations ainsi qu'à notre désir d'amélioration constante que les enfants peuvent passer un super été.

LE PLAISIR AVANT TOUT

Autant pour la clientèle que pour le personnel du camp, nous nous engageons à contribuer au développement global de chacun d'eux. Par son offre d'activités variées, le camp vise à développer l'autonomie, l'estime de soi et l'adoption de saines habitudes de vie.

NOUS SOMMES UN SERVICE DE CAMP DE JOUR

Vu l'importante responsabilité qui incombe au personnel en animation du camp de jour, chaque membre du personnel est formé, préparé et accompagné de façon responsable tout au long de la saison d'animation.

Certains sont en voie d'être formés en enseignement et en petite enfance, d'autres sont de jeunes adultes consciencieux qui vivent pour la plupart une première expérience de travail significative.

C'est donc avec le plus grand sérieux que le personnel sera encadré par des professionnels qui veilleront à la sécurité, au bien-être et au plaisir de vos enfants.

*** Les règles dictées par la santé publique seront respectées.**

FORMATION EN ANIMATION

Notre personnel est formé afin d'offrir un environnement adéquat et sécuritaire à vos enfants. Formations du personnel par l'Association des camps du Québec :

- L'art de la programmation
- Les techniques d'animation
- Les caractéristiques de l'enfant
- Les rôles et responsabilités de l'animateur(-trice)
- Le leadership et la communication
- L'enfant, l'animateur(-trice) et la loi
- Le développement d'une thématique
- La gestion du risque
- L'intervention en situation de crise
- La prévention et l'intervention disciplinaire (gestion de ton groupe)

FORMATION EN SECOURISME

Tout le personnel doit détenir une formation de huit (8) heures en secourisme. Cette formation aborde les sujets suivants :

- Plan général d'intervention en situation d'urgence;
- Perte de conscience;
- Premiers soins (plaies diverses, brûlure, morsure, piqûre, entorse et fracture, empoisonnement, troubles reliés au chaud ou au froid, etc.);
- Allergies;
- Désobstruction des voies respiratoires et réanimation cardio-respiratoire (RCR) chez l'enfant;
- Utilisation du défibrillateur externe automatisé (DEA).

Offerte par une entreprise spécialisée dans la formation de premiers soins de qualité, cette certification est valide pour trois (3) ans et doit obligatoirement être renouvelée une fois venue à échéance.

LE RATIO ANIMATION/CLIENTÈLE

Nous respectons le ratio d'encadrement animateur/enfants proposé par le *Cadre de référence pour les camps de jour municipaux* :

Âge de la clientèle	Camp de jour
5-6 ans	1/10
7-8 ans	1/12
9-10 ans	1/15
11-12 ans	1/15
SDG	1/20

MODALITÉS

DATES D'INSCRIPTION : 17 AVRIL AU 5 MAI

MODALITÉS D'INSCRIPTION

INSCRIPTION EN LIGNE

Les inscriptions se feront en ligne sur le site Internet de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Marie-Madeleine au : https://bit.ly/QIDIGO-SMM

- Aucune inscription par téléphone.
- Le camp de jour s'adresse aux enfants âgés entre 5 ans et 12 ans. *Les enfants de 4 ans doivent avoir 5 ans avant le 30 septembre 2023.*
- Des frais de 25 $ par enfant s'ajouteront pour les inscriptions tardives, et ce, peu importe les motifs.

Pour plus de détails sur les procédures pour créer votre compte Qidigo, vous pouvez consulter le site Internet de la Municipalité au : https://sainte-marie-madeleine.ca/loisirs-culture/

MODALITÉS DE PAIEMENT

- **Modes de paiement acceptés :**
  - Chèque* libellé à l'ordre de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Marie-Madeleine;
  - Carte de crédit via la plateforme Qidigo;
  - Argent ou Interac en vous présentant au bureau municipal au plus tard le 8 juin durant les heures d'ouverture;
- **Possibilité de payer en :**
  - 1 versement : Le 8 mai
  - 2 versements : 1er versement le 8 mai, 2e versement le 8 juin
  - 3 versements : 1er versement le 8 mai, 2e versement le 18 mai, 3e versement le 8 juin
- L'inscription de votre enfant sera officialisée sur réception des formulaires dûment remplis, accompagnés du ou des paiements.

*Des frais de 50 $ seront facturés pour tout chèque retourné par une institution financière.

DATE LIMITE PAIEMENT COMPLET REQUIS POUR MAINTENIR L'INSCRIPTION : 8 JUIN 2023.

MODALITÉS POUR LES MODIFICATIONS

DEMANDE DE MODIFICATIONS POUR L'INSCRIPTION

Vous voulez échanger ou ajouter des semaines de camp ou de service de garde :

- Veuillez communiquer votre demande de modifications par courriel à loisirs@stemariemadeleine.qc.ca.
- Les demandes pourraient être acceptées en fonction des places disponibles.

DEMANDES DE REMBOURSEMENT POUR ANNULATION APRÈS LA PÉRIODE D'INSCRIPTION

Vous voulez annuler une semaine ou un service de garde :

- Seules les demandes pour raisons majeures hors du contrôle de tous seront analysées.

RELEVÉ 24

Afin de produire le Relevé 24, le numéro d'assurance sociale (NAS) du parent demandeur est requis. Si les deux parents le demandent, bien indiquer le pourcentage ainsi que les NAS des deux parents.

Le nom légal de l'enfant est important. C'est la responsabilité du parent de fournir les informations et de prévoir le partage des coûts.

La Municipalité est tenue de produire le Relevé 24 dans les délais prescrits.

ARRIVÉES ET DÉPARTS

Il est primordial pour la sécurité de votre enfant que son arrivée et son départ, ou son absence, soient signalés.

Notre responsabilité débute et se termine à ces moments précis.

Toutes les arrivées et tous les départs seront effectués au 100, rue Bernard, Sainte-Madeleine. Un service d'accueil sera en place à l'entrée du parc pour s'assurer du bon fonctionnement des arrivées et des départs des familles.

En cas de pluie, les arrivées et les départs seront effectués à l'entrée de l'école, rue Spénard.

Restez informés !
Suivez-nous sur Facebook :
Camp des enquêteurs SM/SMM

Nous nous servons de cette page pour diffuser les messages importants aux parents.

SERVICE DE GARDE

Vous pouvez toujours compter sur la présence du responsable à l'accueil. Il répondra avec plaisir à vos questions ou transmettra une information que vous souhaitez faire parvenir à l'animateur responsable de l'enfant.

Leur travail consiste à s'assurer que vous receviez un accueil de qualité lors de votre passage au camp. N'hésitez surtout pas à leur parler, l'équipe est là pour vous !

Le service de garde est disponible les matins et les soirs, tous les jours de la semaine. La période du midi est inclue dans le prix du camp de jour. L'horaire du service de garde est de 7 h à 9 h et de 15 h 30 à 17 h 30.

Des frais supplémentaires s'ajouteront avant 7 h et après 17 h 30 à raison de 3 $, par tranche de 15 minutes, par enfant. Possibilité d'achat d'une carte de 50 $ pour 5 présences. Une carte vous sera automatiquement facturée si votre enfant n'est pas inscrit sur la liste de présences.

CAMP DE JOUR

PLAGE HORAIRE : 9 H À 15 H 30

ARRIVÉE

Si votre enfant ou un membre de votre famille (vivant sous le même toit ou en contact direct) présente des symptômes liés au COVID-19 (www.quebec.ca/coronavirus/quebec), votre enfant sera accepté aux activités du camp. Le port du masque sera alors obligatoire. Cette mesure est mise en place afin d'éviter la propagation du virus.

L'accueil des enfants se fera à l'extérieur. Une table sera installée à l'entrée du parc (100, rue Bernard). Les parents ne seront pas admis sur le site. Les enfants qui ne fréquentent pas le service de garde du matin seront acceptés sur le site à compter de 9 h. Une carte vous sera automatiquement facturée si votre enfant n'est pas sur la liste.

POURQUOI ?

1. Dès que la présence d'un enfant est prise, le camp de jour devient entièrement responsable de lui, de sa sécurité et de son bien-être. En accompagnant votre enfant au camp de jour, vous vous assurez que le transfert de responsabilité est bien complété.
2. Le personnel du camp de jour a souvent de l'information à vous transmettre.
3. C'est aussi un bon moment pour nous communiquer toute information pertinente : il a perdu sa casquette, c'est grand-maman qui vient le chercher, il a pris de la médication avant de venir, etc.

ARRIVÉES TARDIVES AU CAMP DE JOUR

Si vous arrivez au camp de jour après 9 h, il est possible que les groupes soient répartis sur le terrain des loisirs. Il revient alors au parent d'appeler au 450 795-6272, poste 101 et d'attendre que la coordonnatrice prenne l'enfant en charge pour le diriger à son groupe.

LE SOIR

Les parents ont la responsabilité d'annoncer le départ de leur(s) enfant(s) à l'animateur responsable du service de garde et d'apposer leurs initiales sur la liste des présences. L'animateur responsable du service de garde exigera également une pièce d'identité valide les premières fois afin d'identifier adéquatement la personne qui vient récupérer un enfant. Cette personne doit figurer sur la fiche de l'enfant, sans quoi l'animateur ne pourra laisser l'enfant partir avant d'avoir obtenu l'autorisation du parent.

POURQUOI ?

Pour la sécurité de votre enfant. Comme il est sous la responsabilité du camp de jour, des mesures de sécurité doivent s'appliquer.

DÉPART AUTONOME

Si vous désirez que votre enfant quitte le site par lui-même à vélo ou à pied, vous devez absolument cocher la case appropriée sur la fiche santé en y indiquant également l'heure à laquelle cela devient applicable.

Votre enfant devra se présenter à la table d'accueil afin de nous signaler son départ.

Un enfant qui ne détient pas cette autorisation à son dossier restera au service de garde jusqu'à ce que ses parents aient été joints.

HORAIRE DU CAMP DE JOUR

LUNDI AU VENDREDI : 9 h à 15 h 30

9 h à 9 h 15	Transition, rassemblement et présences
10 h 15	Collation
9 h 15 à 12 h	Animation par groupes d'âge
12 h à 13 h	Dîner et activités
13 h à 13 h 15	Rassemblement et présences
13 h 15 à 15 h 15	Animation par groupes d'âge
14 h 15	Collation
15 h 15 à 15 h 30	**Transition vers le service de garde**

Les activités se tiendront principalement à l'extérieur. Soyez assuré que notre objectif principal est toujours de faire vivre un été amusant aux participants dans la mesure du possible. C'est pour cela que nos animateurs travaillent fort afin d'offrir une planification diversifiée. Ils tenteront de rendre le camp le plus amusant possible, malgré la situation que nous vivons au Québec.

Si votre enfant n'est pas inscrit au service de garde, il doit se présenter au camp à 9 h. Il est à noter que les portes ouvrent à 9 h et qu'aucune surveillance n'est assurée avant l'ouverture du camp de jour. Le camp de jour ferme ses portes à 15 h 30.

ÉQUIPE DU CAMP DE JOUR

L'équipe du camp de jour est composée de la responsable des loisirs et du personnel à la coordination, à l'animation de groupe et à l'accompagnement pour enfants à besoins particuliers.

Cette année, nous aurons la chance d'accueillir quelques membres du personnel à l'aide-animation, en vue de former de futurs animateurs et animatrices.

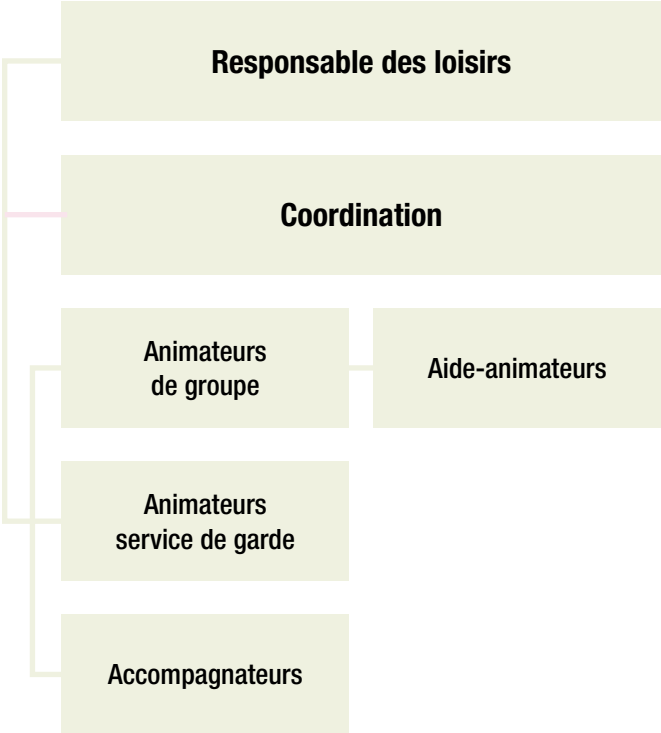

ABSENCES

Lorsque votre enfant est absent du camp de jour, il est de votre responsabilité de nous en informer en téléphonant au **450 795-6272, poste 101 avant 9 h**. On vous incite à laisser un message sur le répondeur, les messages seront pris tous les matins et débuts d'après-midi, soit au retour du dîner.

SITES DU CAMP DE JOUR

- **PARC DES LOISIRS**
  100, rue Bernard, Sainte-Madeleine
- **ÉCOLE SAINT-JOSEPH-SPÉNARD**
  150, rue du Cinquantenaire, Sainte-Madeleine

VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES

Le camp de jour propose plusieurs activités aux enfants. L'objectif de l'équipe est d'offrir un milieu sécuritaire aux jeunes. Pour ces raisons, le port de vêtements appropriés et adaptés au camp de jour est obligatoire et fait partie du code de vie du camp. Il est donc possible que les vêtements de vos enfants se salissent, se perdent ou se détériorent. Pensez à les vêtir en conséquence !

SONT INTERDITS LES VÊTEMENTS, CHAUSSURES ET ACCESSOIRES SUIVANTS :

- Gougounes, ballerines et autres sandales;
- Chandails style bedaine;
- Vêtements et accessoires déplacés, images vulgaires, racistes ou discriminatoires;
- Bouteille en verre;
- Argent de poche, jeux électroniques, cellulaires, jeux de la maison, objets précieux, etc.;
- Gomme et friandises.

Il est important de bien identifier tous les articles appartenant à votre enfant. Lorsqu'un article est trouvé, il est remis au responsable à l'accueil en vue de vous le remettre à la fin de la journée ou de vous appeler, si le séjour de votre enfant est terminé.

OBJETS PERDUS

Si l'article n'est pas bien identifié, il se retrouvera aux objets perdus jusqu'à la fin du camp.

L'article est exposé là où les enfants et les parents peuvent le voir.

L'article est conservé dans un bac à la table d'accueil, afin de libérer l'espace pour les nouveaux objets.

Fin du camp : L'article non réclamé est remis à une oeuvre de bienfaisance. **IL SERA IMPOSSIBLE DE LE RÉCUPÉRER.**

Il est suggéré d'apporter au camp le strict minimum afin de diminuer les risques de perte et de faciliter les déplacements, surtout lorsque les transports se font à pied avec le sac à dos.

QUOI APPORTER DANS SON SAC À DOS ?

- Un chapeau ou une casquette;
- Une GRANDE bouteille d'eau;
- Une crème solaire en aérosol est fortement suggérée;
- Un maillot de bain et une serviette de plage;
- Des collations pour le matin, le midi et le soir;
- Un repas froid ou dans un thermos;
- Un *ice pak*;
- Un coffre à crayons feutres, de la colle et des ciseaux;
- Un petit parapluie;
- Du gel désinfectant pour les mains.

SAINES HABITUDES DE VIE, BOÎTE À LUNCH ET COLLATIONS

- Prévoir des repas qui n'ont pas besoin d'être réchauffés;
- Prévoir un *ice pak* pour conserver le repas froid;
- Éviter d'apporter des aliments contenant des noix et du beurre d'arachides.

Nous vous informons que les enfants n'auront pas accès ni à un micro-onde ni à un réfrigérateur. Nous devons éviter toutes manipulations de matériels appartenant aux enfants par les animateurs(-trices). Vous devrez donc privilégier les repas froids et l'usage du thermos.

Comme nous encourageons les jeunes et le personnel à adopter de saines habitudes de vie, nous vous invitons à éviter les collations de style friandises (croustilles, barre de chocolat, jujubes, etc.), les desserts trop sucrés (petits gâteaux et biscuits) et les boissons énergisantes.

Nous vous encourageons également à réduire le nombre de déchets et d'éléments jetables dans la boîte à lunch de votre enfant en utilisant des contenants réutilisables identifiés.

LES SORTIES

Cet été, plusieurs sorties sont intégrées à la planification. Le coût des sorties est inclus dans les frais d'insciption.

Aucun chandail ne sera remis pour le camp de jour. Nous procèderons avec des bracelets lors des sorties.

PROCÉDURES D'URGENCE

Advenant un accident majeur à l'enfant, la procédure suivante est suivie :

1. Téléphoner à la maison de l'enfant ou au numéro d'urgence :
   - Laisser un message sur le répondeur, s'il y a lieu;
   - Inscrire l'heure de l'appel sur la fiche.
2. Si l'animateur(-trice) ou le responsable du camp de jour n'a pas joint les parents ou le tuteur, il téléphone aux répondants à contacter en cas d'urgence inscrits sur la fiche d'inscription.
3. Si aucune de ces personnes n'est disponible, la coordonnatrice du camp de jour prendra les décisions nécessaires pour faire traiter l'enfant.

Selon la gravité de l'accident, les services d'urgence (911) seront contactés avant toute autre personne. Les frais d'ambulance seront assumés par les parents, le cas échéant.

ÉPIDÉMIE

Lorsque vous constatez que votre enfant a contracté un virus ou une maladie contagieuse (exemple : rougeole, varicelle, poux), vous devez obligatoirement avertir la coordonnatrice du camp de jour afin que les mesures nécessaires soient prises. Dans certains cas, l'enfant malade devra demeurer à la maison jusqu'à ce qu'il se porte mieux et/ou qu'il ne soit plus contagieux. Nous suivrons les recommandations du Centre local de services communautaires (CLSC) et du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) à ce sujet.

SOINS PARTICULIERS

Si votre enfant nécessite des soins particuliers (médication ou autre), veuillez aviser l'animateur responsable de votre enfant, ainsi que la coordonnatrice du camp de jour, afin d'assurer le bien-être et la sécurité de votre enfant, même si ses soins sont minimes.

RECOMMANDATIONS POUR LA PRÉPARATION DES JEUNES

Afin de nous assurer que votre enfant passe un séjour extraordinaire parmi nous, nous vous suggérons :

- Prendre connaissance du « *Guide pratique à l'attention des parents* »;
- Ne pas hésiter à communiquer avec nous pour toutes questions;
- Discuter des attentes de votre enfant face aux activités;
- Opter pour une approche positive et constructive;
- Veiller à ce que l'enfant ait une bonne nuit de sommeil.

Sauf en cas d'urgence, nous vous demandons d'éviter de venir visiter votre enfant sur le site afin de ne pas perturber les activités.

Veuillez discuter de toute problématique avec la coordonnatrice du camp de jour et non avec le personnel à l'animation.

CODE DE VIE

Afin d'assurer la sécurité et le bien-être de tous (clientèle et personnel) et d'offrir une expérience positive, nous vous remettons le code de vie du camp de jour. Par souci d'équité, tous les enfants inscrits au camp de jour sont tenus de respecter le code de vie, sur lequel sont basées toutes les interventions du personnel. **Les parents ont aussi la responsabilité d'en prendre connaissance.**

QUAND JE SUIS AU CAMP DE JOUR ET AU SERVICE DE GARDE :

1. Je respecte les autres dans mes paroles et mes gestes.
2. Je prends soin des lieux et du matériel qui me sont prêtés.
3. Je respecte les consignes données par l'équipe du camp de jour.
4. Je demeure sous la supervision de mon animateur(-trice) en tout temps et lui demande la permission si je dois quitter temporairement le groupe (toilette, abreuvoir, etc.).
5. Je participe aux activités qui me sont offertes.
6. Je respecte le code vestimentaire : je m'habille avec une tenue adéquate pour le camp de jour.
7. J'adopte une attitude positive et respectueuse et je m'amuse !

NOTE IMPORTANTE :

Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour que tous les enfants profitent d'un encadrement adéquat, dans un climat agréable et propice aux activités de loisirs.

Cependant, les enfants ayant des troubles de comportement persistants ne seront pas tolérés au sein de notre camp de jour. Notre personnel doit demeurer disponible pour accompagner les autres enfants au camp.

Merci de votre compréhension !

PROCÉDURES EN CAS DE NON-RESPECT DU CODE DE VIE

1. Intervention de l'animateur(-trice).
2. Rencontre entre la coordonnatrice du camp et l'enfant avec l'appel aux parents.
3. Rencontre disciplinaire entre la coordonnatrice du camp, l'enfant et le parent avec un avis signé par le parent.
4. Suspension de l'enfant pour la journée suivante (sans remboursement).
5. Suspension de l'enfant pour les trois journées consécutives suivantes (sans remboursement).
6. Renvoi du camp de jour (sans remboursement).

Tous les codes de vie seront envoyés aux parents et tuteurs afin qu'ils en prennent connaissance.

Selon la gravité des gestes, il se peut que l'intervention débute à un autre niveau dans le code de vie.

NOTE

Un trouble sérieux de comportement ou un non-respect des normes d'hygiène peut conduire immédiatement à l'application des procédures en cas de non-respect du code de vie sans que les avertissements ne soient appliqués.

L'intérêt général prime toujours sur l'intérêt individuel.

C'est en appliquant ce principe que le camp de jour traite tout problème de comportement.

FOIRE AUX QUESTIONS

QUELLE EST LA DATE LIMITE POUR S'INSCRIRE AU CAMP DE JOUR ?

Jusqu'au 5 mai.

Les formulaires (inscription et fiche santé) doivent être remplis via la plateforme Qidigo au : https://bit.ly/QIDIGO-SMM. Aucune inscription par téléphone.

AI-JE DROIT À UN REMBOURSEMENT SI JE DÉCIDE DE NE PLUS ENVOYER MON ENFANT AU CAMP ?

Toutes les demandes seront analysées à la fin du camp de jour.

SI JE NE SAIS PAS QUELLES SERONT MES SEMAINES DE VACANCES, QUE DOIS-JE FAIRE ?

Vous pouvez inscrire votre enfant quand même et nous pourrons déplacer et non annuler ses semaines de fréquentation durant l'été. Un préavis de deux semaines sera exigé pour qu'il puisse entrer dans le ratio. Nous pouvons déplacer et ajouter des semaines, si le ratio le permet toujours. **Par ailleurs, le nombre de semaines indiqué dans votre formulaire devra être respecté, qu'il soit utilisé ou non.**

JE VIENS CHERCHER MON ENFANT PLUS TÔT AUJOURD'HUI, COMMENT LE TROUVER RAPIDEMENT ?

Téléphonez à la coordonnatrice au 450 795-6272, poste 101. Celle-ci pourra vous diriger à l'endroit où se trouve votre enfant.

COMMENT SAVOIR CE QUE MON ENFANT FERA DURANT LA JOURNÉE ?

La planification hebdomadaire se compose à la fois d'activités spéciales, souvent prévues au calendrier avant même le début de l'été (invités, grands jeux thématiques, etc.), et d'activités planifiées la semaine précédente, par chaque animateur(-trice), en fonction de leurs préférences et de leur style d'animation. Cette planification demeure flexible, puisqu'elle doit s'adapter au groupe d'enfants, à leur dynamique, à leurs intérêts ainsi qu'à la météo.

Il est donc difficile de vous dire avec précision ce que votre enfant fera durant la journée, mais nous ferons tout pour qu'il ait du plaisir !

À noter que bien que la planification soit variable selon l'animateur(-trice), il est de la responsabilité de la coordonnatrice de s'assurer que toute planification soit structurée, préparée et construite de manière à offrir des activités de nature variée (sportive, artistique, éducative, ludique, etc.). L'objectif est que tous les participants y trouvent leur compte, s'amusent et repartent avec des souvenirs à raconter.

Voir Camp des enquêteurs SM/SMM

COMMENT SE DÉROULE LA PREMIÈRE JOURNÉE DE CAMP ?

Les enfants arrivent au service de garde entre 7 h et 9 h. Des animateurs(-trices) organisent des activités et invitent tous les enfants d'un même groupe d'âge à y participer. À 9 h, un chant invite tous les enfants à venir s'asseoir pour le rassemblement du matin. Durant celui-ci, les animateurs(-trices) se présentent à tour de rôle. Suite à cette présentation, les animateurs(-trices) appellent, tour à tour, tous les enfants constituant leur groupe respectif. Les animateurs(-trices) se déplacent ensuite à leur plateau d'activités afin d'effectuer des jeux de connaissance, puis débutent les animations de la semaine.

Entrecoupée de collations et d'une pause pour le repas, l'animateur(-trice) offre une variété de jeux et de choix d'activités à son groupe. La journée se termine avec un moment causerie, qui permet de faire un retour sur la journée, et un rassemblement où les sketchs loufoques sont à l'honneur.

Le service de garde débute à 15 h 30. Des activités sont proposées par les animateurs(-trices) et les enfants sont encouragés à se joindre à l'un d'eux. Les parents peuvent venir chercher leur enfant à n'importe quel moment entre 15 h 30 et 17 h 30.

MON ENFANT PEUT-IL ÊTRE DANS LE MÊME GROUPE QUE SON AMI ?

Malheureusement, il est impossible de vous garantir que deux amis inscrits soient placés dans le même groupe.

MON ENFANT PEUT-IL ÊTRE DANS LE GROUPE D'ÂGE EN DESSOUS OU AU-DESSUS DU SIEN ?

Vous pouvez demander une dérogation d'âge par courriel à loisirs@stemariemadeleine.qc.ca.

PUIS-JE ENVOYER DES MÉDICAMENTS AU CAMP ?

Pour pouvoir administrer un médicament à un enfant, nous avons besoin du consentement écrit du parent et d'une copie d'une ordonnance valide. Un formulaire d'autorisation médicale doit être dûment rempli avant qu'un médicament puisse être administré à un enfant. Les médicaments sur ordonnance doivent être fournis dans leur contenant original et comporter les informations suivantes :

- Le nom de l'enfant
- La date de l'ordonnance
- Le nom du médecin
- La posologie
- Le nom du médicament

Chaque matin, ce médicament doit être remis directement au membre du personnel approprié du camp. Aucun médicament vendu librement (*Tylenol*, *Advil*, etc.) ne sera administré à un enfant sans autorisation écrite. Selon son âge, si votre enfant a besoin d'un *EpiPen* ou d'un bronchodilatateur, il doit l'avoir sur lui en tout temps dans un sac banane. La coordonnatrice du camp et l'animateur(-trice) de l'enfant doivent en être informés. Si un enfant a un bracelet *MedicAlert,* il est essentiel qu'il le porte en tout temps.

QUELLE EST LA PROCÉDURE POUR LES POUX ET VERS INTESTINAUX ?

Si, durant la journée, nous découvrons qu'un enfant a des poux ou des vers intestinaux, nous communiquerons avec ses parents afin qu'ils passent le récupérer le plus rapidement possible. Afin de prévenir une infestation à l'échelle du camp, les parents devront suivre les directives recommandées pour le traitement avant que leur enfant puisse retourner au camp. Nous pouvons lui refuser l'accès au camp s'il y a des traces de poux, de lentes ou de vers, même après le traitement.

J'AI ENTENDU DIRE QUE VOUS ÊTES MEMBRE ACQ, ÇA MANGE QUOI EN HIVER ÇA ?

Nous sommes effectivement membre de l'**Association des camps du Québec** (ACQ) depuis la saison estivale 2021.

Ça change quoi pour votre enfant et vous ? Avec cette association, nous sommes tenus de maintenir des standards de haute qualité, tant dans la formation du personnel que dans la gestion de tous les aspects du camp. De plus, cela exige de respecter des ratios animateur-enfants, en plus d'augmenter la sécurité des jeunes, cela nous permettra d'améliorer la qualité de notre encadrement, la relation entre les participants eux-mêmes, sans oublier les liens relationnels avec les animateurs(-trices).

DOIS-JE APPLIQUER DE LA CRÈME SOLAIRE À MON ENFANT AVANT DE VENIR AU CAMP DE JOUR ?

Les enfants jouent à l'extérieur toute la journée. Les animateurs(-trices) reçoivent la consigne de procéder à l'application de crème solaire chez tous les enfants de leur groupe, un minimum de trois fois par jour. La première application se fait à l'heure de la collation (aux environs de 10 h – 10 h 15), la deuxième au dîner et la troisième lors de la collation d'après-midi. Donc, il n'est pas nécessaire pour vous d'appliquer de la crème solaire à votre enfant avant de quitter la maison. Nous nous en occupons.

MON ENFANT DE 5 ANS A DE LA DIFFICULTÉ À SE CRÉMER SEUL, ALLEZ-VOUS L'AIDER ?

Bien sûr ! Dans un premier temps, nous tâchons de montrer aux jeunes comment se crémer adéquatement. Les animateurs(-trices) finalisent l'application au besoin, afin d'éviter tout risque de brûlure, en se lavant les mains avant.

Nous suggérons fortement d'utiliser de la crème solaire en aérosol pour diminuer la manipulation d'objets entre l'animateur(-trice) et l'enfant.

LES SORTIES :

C'est en autobus scolaire que nous voyageons pour les sorties. Ce mode de transport nous permet d'accéder à des véhicules sécuritaires et certifiés, conduits par des chauffeurs expérimentés.

Il est important d'arriver à l'heure prévue pour les sorties. Si votre enfant est en retard lors de la sortie en autobus, vous devez venir le reconduire au site de la sortie de la journée.

Lors des sorties, les enfants portent un bracelet sur lequel nous retrouvons le numéro de téléphone cellulaire de la responsable du camp.

ATTENTION AUX RETARDS !
Nous n'attendrons aucun retardataire, soyez à l'heure !

QU'EST CE QUE LE PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT ?

Le programme permet aux enfants de 5 à 12 ans vivant avec une situation à besoins particuliers, dont la réalité ne permet pas d'intégrer un groupe régulier sans soutien, d'y avoir accès avec l'aide d'un(e) accompagnateur(-trice) et ainsi profiter pleinement de son expérience estivale. L'objectif est donc de les jumeler avec un(e) accompagnateur(-trice) pour favoriser leur intégration au sein du camp de jour, de leur groupe et du service de garde. Il est important de préciser qu'il ne s'agit ni d'un service spécialisé ni d'un service de répit ou de gardiennage.

PROGRAMMATION - ÉTÉ 2023

JUIN / JUILLET

THÉMATIQUE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
À l'abordage !	26	27	28 INVITÉ Oyez Éducation	29 INVITÉ Moisson Maskoutaine Apprentis-cuistots AM : 9 ans PM : 10-12 ans	30
Défi-Totem	3	4 INVITÉ Méga-Animation Défi-Totem	5 Jour de défi	6 INVITÉ Moisson Maskoutaine Apprentis-cuistots AM : 7-8 ans PM : 7-8 ans	7 SORTIE Cinéma Beloeil
Plus grand que nature	10	11 INVITÉ Fous de nature Saint-Hilaire	12 INVITÉS Moisson Maskoutaine AM : 7 ans | PM : 7-8 ans Fous de nature Saint-Hilaire	13 INVITÉ Génération Pound Lili Guertin	14
Sors le ninja en toi	17	18 INVITÉ MST Fitness Parcours Ninja	19 INVITÉ Moisson Maskoutaine Apprentis-cuistots AM : 8-9 ans PM : 9-10 ans	20 Jour de défi	21
Sport +	24	25 INVITÉ METHOD Skateboard	26	27 INVITÉ Ultimate Frisbee	28

AOÛT

THÉMATIQUE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Place à la créativité	31	1 SORTIE Parc Les Salines	2 INVITÉ Monde de la télévision 8-12 ans ArochemoiunSourire 5-7 ans	3 Jour de défi	4
Happy Camper	7	8 INVITÉ Animagerie Camping Paquette	9 INVITÉ Moisson Maskoutaine Apprentis-cuistots AM : 7 ans PM : 10-12 ans	10 Jour de défi . . . . . INVITÉ Visite des cadets de la Sûreté du Québec	11 SORTIE Cinéma Beloeil
Sable et coquillages	14	15 SORTIE Clip n' Climb Brossard et/ou Plage Rouville	16	17 Jour de défi . . . . . INVITÉ Génération Pound Lili Guertin	18 Journée jeux gonflables, maquillage, etc. . . . . . Cinéma plein air

Prendre note que d'autres activités au camp pourront s'ajouter ou des modifications pourront survenir au cours de l'été.
Aucun T-shirt ne sera remis pour le camp de jour. Nous procéderons avec des bracelets lors des sorties.

MATÉRIEL REQUIS POUR LES ACTIVITÉS

À avoir dans son sac en tout temps :

- Crème solaire
- Chasse moustiques
- Casquette ou chapeau
- Maillot et serviette
- Bouteille d'eau
- Espadrilles
- 2 collations
- Dîner froid
- Coffre à crayons
  - Colle
  - Ciseaux
  - Crayons feutres

INVITÉ OYEZ ÉDUCATION

28 JUIN

Une superbe journée kermesse sous la thématique des pirates. Les activités regroupent plusieurs jeux sportifs, de rapidité, d'adresse et des ateliers pirates.

Avoir une tenue adéquate pour l'activité :

- Short
- T-shirt
- Espadrilles

INVITÉ MÉGA-ANIMATION

4 JUILLET

Hey toi, es-tu malin comme un singe, rusé comme un renard ou rapide comme un guépard ? Vraiment ? Alors, viens défier Gaya, le plus grand des Méga-Chamans ! Il te proposera plusieurs défis tels que la mémoire de l'éléphant, le courage du lion et la force du gorille à travers lesquels tu devras te surpasser et accumuler des pièces d'un Grand-Totem. Ne tarde pas, car Gaya n'attend plus que toi !

Avoir une tenue adéquate pour l'activité :

- Short
- T-shirt
- Espadrilles

Votre enfant peut venir costumé aux couleurs de la thématique.

SORTIE CINÉMA BELOEIL

7 JUILLET
11 AOÛT

Lors de la sortie cinéma, votre enfant peut recevoir un maïs format enfant et un breuvage en échange de 8 $ en argent payable au responsable du service de garde en début de semaine. La diffusion du film sera dévoilée la semaine précédente.

Autobus départ : 9 h 20
Retour : 12 h 20

INVITÉ
FOUS DE NATURE
L'UNIVERS FASCINANT DES BESTIOLES ET INSECTES INTRIGANTS
11-12 JUILLET

Des ateliers permettant aux jeunes de découvrir le monde fabuleux des insectes. Un jeu-mystère sera proposé à ceux-ci afin d'en découvrir davantage sur la diversité, leurs formes, leurs couleurs et encore plus.

INVITÉ
GÉNÉRATION POUND
13 JUILLET
17 AOÛT

GENERATION POUND® est un programme axé sur les jeunes, qui allie mouvement et musique pour améliorer la concentration, la coordination, la condition physique et l'esprit d'équipe. En combinant l'exercice et les activités interactives, les enfants apprendront de nouvelles façons d'explorer le mouvement, d'embrasser leur créativité et de ROCK OUT, en construisant finalement la force, la confiance et la conscience de soi.

Avoir une tenue adéquate pour l'activité :

- Short
- T-shirt
- Espadrilles

INVITÉ
MST FITNESS
18 JUILLET

Une journée 100% Ninja avec une tonne de jeux, défis, parcours afin d'éveiller les petits Ninjas. Structure Ninja Warrior et parcours d'agilité et équilibre seront au rendez-vous.

Avoir une tenue adéquate pour l'activité :

- Short
- T-shirt
- Espadrilles

INVITÉ
METHOD SKATEBOARD
25 JUILLET

Pour l'initiation, l'emphase est mise sur la connaissance d'un nouveau sport plutôt que sur la performance. Les jeunes se feront proposer différents exercices leur permettant d'avoir les bonnes techniques de base pour pouvoir pratiquer le skateboard.

Avoir une tenue adéquate pour l'activité :

- Short
- T-shirt
- Espadrilles

Tout le matériel sera fourni.

INVITÉ
ULTIMATE FRISBEE
27 JUILLET

Les ateliers d'initiation pour les enfants et les jeunes sont parfaits pour développer de saines habitudes de vie, apprendre un nouveau sport et s'amuser ! Les participants s'initient aux lancers et aux attrapés, aux courses et aux tracés et au plaisir de jouer !

Avoir une tenue adéquate pour l'activité :

- Short
- T-shirt
- Espadrilles

SORTIE
PARC LES SALINES
1ER AOÛT

En période estivale, le réseau de sentiers de ce parc offre aux marcheurs et aventuriers un beau 8 km de sentiers. Différents modules de jeux sont aménagés dans l'aire de pique-nique, dont des jeux d'eau. De grands espaces verts pour laisser libre d'imaginer les jeux. Une sortie toujours appréciée auprès des enfants.

Avoir dans son sac :

- Crème solaire
- Chasse moustiques
- Casquette ou chapeau
- Maillot et serviette
- Bouteille d'eau
- 2 collations
- Dîner froid
- Sac pour les vêtements mouillés

Autobus départ : 9 h 05
Retour : 15 h 20

ATELIER
aROCHEmoiunSOURIRE
(groupe 7 ans et -)
2 AOÛT

Atelier de création de peinture sur roche pour ensuite les dissimuler quelque part dans la municipalité.

ATELIER
LE MONDE DE LA TÉLÉVISION
(groupe 8 ans et +)
2 AOÛT

Une visite permettra à ce groupe de découvrir le monde de la télévision.

VISITE
DES CADETS DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC
10 AOÛT

Les jeunes pourront aller visiter la caserne de pompiers située à Sainte-Madeleine.

INVITÉ
ANIMAGERIE
« BIENVENUE AU CAMPING PAQUETTE »
8 AOÛT

Les Paquette sont reconnus pour avoir les meilleures idées et remporter tous les concours des campings les plus originaux. Cependant, une personne très connue des Paquette pourrait mettre une ombre au tableau, Monsieur Payette. Ce dernier a la réputation de voler les idées des autres, mais ce n'est pas ce qui arrêtera les Paquette. Avec l'aide des enfants, ils trouveront l'idée de bâtir un camping dans votre gymnase !

Avoir dans son sac :

- 1 drap léger
- 1 sac de couchage ou une couverture
- 1 lampe de poche

SORTIE
PLAGE ROUVILLE
et/ou
CLIP'N CLIMB BROSSARD
15 AOÛT

Site sécuritaire afin de recevoir les camps de jour. Une section sera réservée spécialement pour le camp et aucune obligation d'aller dans l'eau. Plusieurs activités seront proposées. Il pourrait également être possible d'effectuer une sortie à Clip'n Climb à Brossard. Un centre d'escalade réinventé.

Avoir dans son sac :

- Crème solaire
- Casquette ou chapeau
- Maillot et serviette
- Bouteille d'eau
- 2 collations
- Dîner froid
- Sac pour les vêtements mouillés
- Flotteur
- Pelle et chaudière identifiées au nom de l'enfant

Autobus départ : 9 h 30
Retour : 15 h 20

*** Aucun argent de poche ne doit être envoyé.**

JOURNÉE
JEUX GONFLABLES ET SURPRISES
18 AOÛT

Dernière journée spéciale dédiée aux jeunes du camp de jour.

SOIRÉE
CINÉMA PLEIN AIR
VIDÉO SOUVENIR DU CAMP DE JOUR
18 AOÛT

La soirée vidéo souvenir du camp de jour est un moment apprécié des familles qui démontre tout le plaisir des enfants durant l'été. Diffusion unique, ne manquez pas votre chance de venir le visualiser. Le tout est suivi d'un film en famille.

JOUR DE DÉFI
TOUS LES JEUDIS

Tous les jeudis, des défis loufoques seront proposés aux jeunes en lien avec la thématique de la semaine. Des rires et des sourires seront au rendez-vous !

ATELIERS
APPRENTIS-CUISTOTS

29 JUIN	(2 groupes dans les 9-12 ans)
6 JUILLET	(2 groupes dans les 7-8 ans)
12 JUILLET	(2 groupes dans les 7-8 ans)
19 JUILLET	(2 groupes dans les 8-10 ans)
9 AOÛT	(1 groupe 7 ans et 1 groupe 10-12 ans)

Nous aurons la chance d'avoir la visite de Moisson Maskoutaine pour les 7 ans et +. Lors de cette activité, les enfants seront invités à préparer des collations en apprenant des techniques de base grâce à la confection de recettes simples, adaptées et sans cuisson.

Prendre note que les enfants manipuleront des couteaux sous la supervision des invités.

***Les noix, arachides, poissons et fruits de mer ne seront pas utilisés durant les activités. Cependant, nous ne pouvons garantir l'absence de traces dans les aliments. La décision doit revenir aux parents d'enfant ayant des allergies ou restrictions alimentaires de prendre le risque ou non. Pour les intolérances au lactose ou au gluten, certains menus ne peuvent être adaptés.**